

# Le PLUi, un véritable projet pour la future grande intercommunalité

L'élaboration des PLUi des 3 communautés de communes qui fusionnent mobilisera les communes membres pour définir le cadre d'évolution du territoire. Il faudra compter environ 3 ans pour le mener à son terme.

Les communautés de communes de Balleroy - Le Molay-Littry, Isigny-Grandcamp et Trévières travaillent chacune à l'élaboration de son PLUi. Pendant 3 ans environ, les communes membres seront mobilisées pour définir le cadre d'évolution du territoire en tenant compte des principes de développement durable. C'est le groupement de bureaux d'études qui mènera la procédure, celle-ci jalonnée de temps de présentations et d'échanges avec les habitants des territoires. Ce groupement est composé de Planis, G2C, CDHAT et la chambre d'agriculture du Calvados et il aura pour mission l'élaboration des 3 PLUi ainsi que la mise en place d'un projet de territoire commun.

### Un outil crucial pour l'avenir du territoire

« Loin d'être un simple outil

réglementaire et foncier, le PLUi permettra d'élaborer un véritable projet pour la future grande intercommunalité et donnera l'occasion dialoguer, d'écouter et de partager une vision commune de notre avenir » explique Patrick Thomines, le président de la communauté de communes de Trévières.

Michel Granger, le président de l'intercom de Balleroy Le Molay-Littry poursuit : « Un des enjeux majeurs, pour la réussite de ces PLUi et le projet de territoire commune, réside dans le travail de co-construction avec toutes les communes membres ».

Ainsi, urbanistes, environnementalistes, architectes, paysagistes, chargé de mission habitat... travailleront avec les élus et les services intercommunaux pour une approche globale et l'élaboration des divers docu-

ments qui composeront les PLUi : rapport de présentation, Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), orientations d'aménagement et de programmation et le règlement écrit et graphique.

### La prochaine étape

Ce projet suit une procédure longue et complexe, cadrée notamment par le code de l'urbanisme.

Plusieurs années étant nécessaires à son élaboration, il faudra compter environ 3 ans pour le mener à son terme. Pour commencer, et dans un objectif d'implication des élus de toutes les communes, des réunions de travail sur le diagnostic de l'ensemble du territoire se dérouleront de décembre 2016 à février 2017. Cette première étape devra être finalisée en mars 2017.



De gauche à droite, assis : Michel Fauvel (président intercom Isigny-Grandcamp), Patrick Thomines (président intercom Trévières), Michel Granger (président intercom Balleroy - Le Molay-Littry) et Margaux Alonso (chargée de PLUi - Urbanisme) ; debout : Véronique Zemann (CDHAT), Jean-Noël Guibet (maire de Maisons, membre du syndicat Bessin Urbanisme) et Philippe Eon (CDHAT).